

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mercredi 27 avril 2016

Membres en exercice : 13
Membres présents : 12
Membres votants : 13

Date de convocation : 22/04/2016

Présents : Serge BALDECCHI, Marie-José RUBY, Muriel HARANG-CAHOREAU, Antoine d'INGUIMBERT, Annick BOYZON, Claude CARINI, Elisabeth FONQUERNIE, Christian GIRAUD, Jean-Pierre GUINDEO, Franck HOYEZ, Christophe VALETTE, Anne-Marie VANCOILLIE.

Absents/excusés : Mathieu ADAMISTE (pouvoir à Serge BALDECCHI),

Secrétaire : Antoine d'INGUIMBERT

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2016-26 : Election d'un 4^{ème} Adjoint au Maire

Le Maire rappelle à l'Assemblée que par correspondance du 18 mars 2016 adressée à Monsieur le Préfet du Var, Madame Josiane HUSSER a démissionné de ses fonctions d'Adjointe ainsi que de son mandat au sein du Conseil Municipal.

Par correspondance en date du 12 avril 2016, Monsieur le Préfet a accepté cette démission.

Le Maire présente à l'Assemblée les divers éléments règlementaires à intervenir dans ce contexte et notamment une publication de la Caisse des Dépôts et Consignations

[...]

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, et ce sans élections municipales complémentaires préalables, à l'élection d'un nouvel Adjoint suite à la démission de Madame Josiane HUSSER ;

DECIDE de maintenir le nombre d'Adjoints au Maire au nombre de 4 tel que décidé à l'origine lors de la séance spécifique de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 29 mars 2014 ;

DECIDE de ne pas déroger à la règle du glissement au rang supérieur pour les Adjoints d'un rang inférieur à celui de l'Adjoint démissionnaire ;

1^{er} tour de Scrutin :

Nombre de votants : 13
Majorité absolue : 7

Candidatures : 1

- M. Jean-Pierre GUINDEO

Ont obtenu :

- M. Jean-Pierre GUINDEO : 9 voix

M. Jean-Pierre GUINDEO est élu 4^{ème} Adjoint au Maire de Saint-Antonin du Var ;

DIT qu'au regard du présent scrutin et considérant les trois décisions prises préalablement, l'ordre des Adjointes au Maire de Saint-Antonin du Var est ainsi établi :

Ancien tableau	Nouveau tableau
1 ^{er} Adjointe : Josiane HUSSER	1 ^{er} Adjointe : Marie-José RUBY
2 ^{ème} Adjointe : Marie-José RUBY	2 ^{ème} Adjointe : Muriel HARANG-CAHOREAU
3 ^{ème} Adjoint : Muriel HARANG-CAHOREAU	3 ^{ème} Adjoint : Antoine d'INGUIMBERT
4 ^{ème} Adjoint : Antoine d'INGUIMBERT	4 ^{ème} Adjoint : Jean-Pierre GUINDEO

DIT que le tableau complet et mis à jour du Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var est annexé à la présente délibération.

N° 2016-27 : Composition des Commission Municipales

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la démission et au remplacement de Mme Josiane HUSSER, Adjointe démissionnaire, il est nécessaire, pour la bonne marche des travaux du Conseil, de procéder à une refonte des Commissions Municipales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

[...]

DECIDE de créer et de constituer ainsi les commissions municipales suivantes, sachant que **Monsieur le Maire en est Président de droit** :

1. Commission Finances et Economie :

Vice-Présidente : Marie-Josée RUBY.
Membres : Claude CARINI, Mathieu ADAMISTE et Jean-Pierre GUINDEO

2. Commission Urbanisme et Environnement :

Vice-Présidente : Muriel HARANG CAHOREAU.
Membres : Marie-José RUBY, Anne-Marie VANCOILLIE, Annick BOYZON

3. Commission Travaux / VRD :

Vice-Présidente : Marie-José RUBY
Membres : Jean-Pierre GUINDEO, Franck HOYEZ, Christian GIRAUD et Christophe VALETTE

4. Commission Scolarité, Jeunesse, Animation, Vie associative, Action sociale, Tourisme

Vice-Président : Antoine d'INGUIMBERT.
Membres : Jean-Pierre GUINDEO, Elisabeth FONQUERNIE et Christian GIRAUD

5. Commission d'appel d'offres :

Vice-Président : Antoine d'INGUIMBERT
Membres titulaires : Claude CARINI et Christian GIRAUD
Suppléants : Franck HOYEZ et Mathieu ADAMISTE

N° 2016-28 : Election des délégués de la Commune auprès des organismes externes

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire, suite à la démission de Madame Josiane HUSSER de ses fonctions d'Adjointe et de son mandat au sein du Conseil Municipal, de revoir le tableau des délégués de la commune auprès des Syndicats Intercommunaux et autres organismes suivants :

- **SymiélecVar** : 1 titulaire + 1 suppléant
- **SIAE des Sources d'Entraigues** : 2 titulaires + 2 suppléants
- **SAFER** : 2 titulaires
- **Association des Communes Forestières** : 1 titulaire + 1 suppléant

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

DECIDE de nommer les représentants de la commune auprès des Syndicats Intercommunaux et autres organismes selon le tableau suivant :

ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SymiélecVar	Jean-Pierre GUINDEO	Anne-Marie VANCOILLIE
SIAESE	Muriel HARANG-CAHOREAU Marie-José RUBY	Christophe VALETTE Christian GIRAUD
SAFER	Muriel HARANG-CAHOREAU Christian GIRAUD	
Communes Forestières	Jean-Pierre GUINDEO	Christian GIRAUD

N° 2016-29 : Groupement de commandes pour la mise en accessibilité des ERP et IOP Communaux et Intercommunaux

Afin d'accompagner les communes dans l'élaboration et le dépôt des Ad'AP, la CAD a mis en place une équipe dédiée à la démarche accessibilité.

A la demande des communes, la CAD propose de poursuivre cette action mutualisée par la mise en œuvre d'un groupement de commandes (constitué entre les collectivités territoriales et l'Etablissement Public conformément au code des marchés publics) portant sur les familles d'achats suivantes :

- Marché de maîtrise d'oeuvre pour concrétiser et coordonner certaines préconisations définies dans les diagnostics avec la réalité du terrain pour réaliser éventuellement des notices et des rapports initiaux dans le cadre de dépôts d'autorisations de travaux ;
- Marché de travaux, à bons de commande, en fourniture et pose ;
- Marché de travaux pour installation d'ascenseurs ;
- Marché de fournitures spécifiques pour les travaux réalisés en régie ;
- Marché de contrôle technique pour délivrer les attestations de conformité après achèvement des travaux ;
- Marché de coordination sécurité, prévention de la santé ;

La constitution du groupement de commandes implique l'établissement d'une convention, dont le projet est joint, à intervenir entre les parties prenantes.

[...]

Enfin, la Communauté d'Agglomération Dracénoise propose de mettre madame Isabelle BOULOT à disposition des Communes membres qui participent au groupement de commandes afin de soutenir sa mise en œuvre et plus particulièrement pour préparer les pièces du marché.

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE le principe d'adhésion au groupement de commandes coordonné par la CAD pour les prestations précitées selon les principes exposés ci-dessus et le projet de convention joint ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement afférente et à représenter la commune dans le cadre des relations avec le coordonnateur ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de madame Isabelle BOULOT, Attaché territorial à la CAD, pour soutenir la mise en œuvre de l'Ad'AP des Communes et plus particulièrement pour la préparation du marché du groupement de commandes ;

DIT que la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté d'Agglomération Dracénoise sera compétente pour l'attribution des marchés, au nom des membres du groupement si une procédure formalisée est nécessaire ;

DIT qu'en cas de procédure adaptée, les règles propres au coordonnateur s'appliqueront ;

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, en sa qualité de représentant légal du coordonnateur du groupement nouvellement constitué, à procéder au lancement des consultations en vue de la passation des marchés ou accords-cadres portant sur les prestations ci-dessus visées ;

AUTORISE le coordonnateur à procéder à toutes les mesures nécessaires à la passation des marchés ou accords-cadres selon les principes énoncés par la convention de groupement.

N° 2016-30 : IRL des instituteurs pour 2015 / exercice 2016

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Préfet, avant de fixer le montant de l'IRL (Indemnité représentative de Logement) des instituteurs, doit recueillir l'avis du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) et des Conseils Municipaux des Communes du Département.

Le montant proposé pour l'IRL de base pour 2015 / exercice 2016 est de 3.446,85 €.

[...]

La Commune Saint-Antonin du Var n'est pas concernée par ces versements car l'équipe enseignante de l'école communale ne comporte pas d'instituteur (mais des professeurs des écoles).

Néanmoins, monsieur le Préfet rappelle aux Maires qu'il est important que la majorité des Communes du Département délibère et émette un avis sur le montant de l'IRL afin qu'il puisse, par arrêté, en déterminer le montant.

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE le montant de l'IRL des instituteurs pour 2015 / exercice 2016 proposé à 3.446,85 €

N° 2016-31 : Signature d'une convention portant exonération partielle de facture d'eau avec mesdames Eliane et Brigitte GIRAUD

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite d'un accord verbal, un réservoir d'eau potable communal ainsi que ses canalisations ont été installés il y a plus de 50 ans sur un terrain privé appartenant à Monsieur René GIRAUD et ce en contrepartie d'une exonération totale de facture d'eau sur son habitation quartier Castéou Margoton ainsi que sur son exploitation quartier les Castellans.

Dans le contexte actuel, au regard de la raréfaction annoncée de la ressource en eau et en prévision du transfert de compétence des services d'eau vers les Intercommunalités à l'horizon 2020, il convient de trouver un accord raisonnable et surtout de le formaliser.

Une convention a été rédigée à cet effet. Elle prévoit la gratuité du prix des 120 premiers m³ d'eau (soit la consommation annuelle de référence pour un foyer) sur les deux compteurs d'eau ayant fait par le passé l'objet d'une exonération totale.

[...]

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention jointe à la présente délibération.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- **Décisions prises au titre des délégations du Conseil au Maire :**

Non-préemption concernant 5 ventes immobilières soumise à déclaration d'intention d'aliéner

- **Plateforme Masseboeuf :**

Le projet de plateforme multiservices (abri-bus + parking + poubelles et tri sélectif) est inscrit au budget communal pour un montant prévu à l'origine à hauteur de 70.000 € TTC.

Suite à la modification du tracé de l'itinéraire doux qui va relier le cœur de village à l'EuroVélo8, la piste cyclable va devoir traverser cette plateforme multiservices.

La CAD a gracieusement réalisé une étude d'ingénierie en incluant au projet initial, d'une part la piste cyclable, et d'autre part une zone de parking poids lourds.

Le coût du nouveau projet a été estimé à 220.000 € TTC

Pour réaliser ce projet, la Commune devra préalablement acquérir une seconde parcelle pour un montant avoisinant 2.000 €.

- **Bail longue durée BOYER (voie douce / piste cyclable):**

L'acte administratif avec M. BOYER n'est toujours pas signé car des blocages subsistent.

Suite à une réunion avec le Directeur Général du Château de Berne, le problème de la présence humaine à travers les vignes pendant et après les opérations de traitement sera réglé par la fermeture de la voie (une convention entre la Commune et Berne est en cours de rédaction).

Autre problème qui persiste : l'indemnité du bail qui à l'origine était prévu à titre gratuit.

- **Cession de terrain :**
Patrick COMMENCAS a cédé deux parcelles de terrain à l'euro symbolique non-recouvrable à la Commune : il s'agit tout d'abord de la voirie de son lotissement « les abeilles » et ensuite d'une parcelle plus à l'est, dans le prolongement de la première.
Cette dernière ne nous est utile que partiellement. La partie restante intéresse le propriétaire d'un des lots mitoyen qui souhaiterait donc en devenir propriétaire et l'entretenir.
Le Maire n'est pas opposé au principe d'une rétrocession, à l'euro symbolique non-recouvrable également, sachant que les frais de géomètre, d'acte, etc ... seront à la charge du demandeur.
- **Enquête publique :**
En vue du déclassement pour cession d'un chemin rural non-baptisé reliant le chemin des Bastides d'Estelle à la RD 250 et traversant les propriétés Brondino, Carrère, Vincent-Dominguez et Proust. L'enquête publique est programmée du 27 mai au 10 juin (15 jours) ;
- **Organisation de la cérémonie du 8 mai :**
Déborah est chargée du buffet mais la participation des élus à la préparation est la bienvenue. Présence d'un piquet d'honneur de militaires de Draguignan.
- **Compteurs LINKY :**
De nouveaux documents ont été adressés au Maire.
Un dossier a été ouvert afin de compiler de la documentation relative à ce compteur.
A la demande de la majorité des membres du Conseil Municipal, le Secrétaire Général essaiera de communiquer ces premiers éléments par internet (si le volume des documents le permet).
- **Euro de football 2016 :**
Relativement au risque terroriste, la diffusion des rencontres de football de l'Euro 2016 sur écran géant n'est pas interdite mais fait l'objet de restrictions (organisation particulière, limitation du nombre de places, contrôles à l'entrée etc ...).
Le Préfet du Var a adressé une correspondance aux Maires du Département à ce propos.

QUESTIONS DIVERSES

- **Marie-José RUBY**
Le bureau d'étude travaille pour que l'appel d'offres relatif à la réalisation de la station d'épuration de Masseboeuf débute fin mai.
L'Agence de l'eau finance les projets d'assainissement mais celui de la Commune est trop petit. Les subventions sont toutefois possibles sur la partie « études ».
- **Antoine d'INGUIMBERT**
 - Projection par le cinéma de Lorgues du film « le potager de mon grand-père » à l'espace culturel de Saint-Antonin pour les enfants de l'école et en présence du réalisateur le 3 mai.
 - La Commune prend en charge le coût de la prestation (3,50 € par enfant).
 - Déjà 10 inscriptions à l'école pour l'année prochaine en maternelle petite section.
 - Béatrice VERHAEGHE est volontaire pour conseiller et orienter Isabelle THIRY, nouvelle cantinière qui est légèrement inquiète à l'idée de travailler seule dès le lundi 2 mai. Démarche appréciable.
- **Jean-Pierre GUINDEO**
Heureux de sa nouvelle nomination en tant qu'Adjoint et content de travailler pour St-Antonin.
- **Annick BOYZON**
Non-respect des horaires de coupure tels qu'annoncés par ERDF. Ne peut-on pas agir ?
Le Maire informe que la Commune dispose d'un interlocuteur privilégié qu'il faudra appeler.

Levée de la séance à 20h45